BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE. [illegible]

L'ÉLECTION annuelle [illegible] lundi, 4 février prochain, [illegible] de 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

11 jan—au 4 fev [illegible] FREY, Caissier.

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1850.

AVIS—Les détenteurs des billets de la Banque de Cité sont invités à les présenter au remboursement aussitôt que possible, afin de parvenir à retirer de la circulation tous les billets émis par cette Banque dont la charte expire le 1er mai prochain.

Par ordre de la direction:

7jan—3m R. J. PALFREY, Caissier.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie a un capital produit de plus de UN MILLION DE PIASTRES, après déduction faite du scrip émis en 1848, montant à la somme de $[illegible], et des valeurs additionnelles formant un actif de plus de $700,000.

On assure à ce bureau, encoignure Camp et Commune contre les risques de fleuves, de mer et d'incendie. L. MATTHEWS, agent.

1er janv

WHITE-HALL, No. 44, RUE ST-LOUIS,

SALON D'HUITRES, CAFE, &c., &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendantes à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la BAR seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus stricte décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.

Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que si son concours nous est acquis, nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore au luxe au bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.

24 nov S. VIOSCA & Co.

EAU DE VIE DE COGNAC—10 quarts pipe et 10 huitièmes do, vieux Cognac 1844, Bisquit, Triche & Co.

10 quarts pipe et 10 huitièmes do, vieux Cognac 1842, Bisquit, Tricoche & Co, en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux et à vendre par A. CARRIERE,

17 jan 25 Vieille Levée

EAU DE VIE DE COGNAC—Dans les magasins de la douane, 40 quarts pipes et 20 huitièmes do vieille eau de 1840, 1842 et 1844, Otard, Dupuy & Co.

10 demi pipe, 20 quarts do et 30 huitièmes do, eau de vie de Cognac, Castillon je. 1825.

20 quarts pipes et 25 huitièmes do, vieille eau de vie, Castillon je. 1815.

10 quarts pipes et 20 huitièmes do, vieille eau de vie Celebrated Brandy Wine 1815.

5 demi pipes, 15 quarts et 20 huitièmes do, eau de vie de LaRochelle, A. Seignette—à vendre à des prix très modérés par A. CARRIERE,

17 jan 25 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire Viola, venant du Havre.

6 tonneaux fromage véritable Gruyère;

32 caisses kirsch, marque E. Pernod, belle étiquette avec la Croix Fédérale. N. DUDOUYT,

16jv 13, rue Toulouse

A VENDRE en débarquement du navire Bengal venant de Bordeaux,

20 barriques vin vieux Médoc;
40 do do bon ordinaire;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
300,000 bouchons fins, réguliers;
20,000 do surfins do
20,000 do superfins do.

N. DUDOUYT,

16jv 13, rue Toulouse

HENRY NOEL,

Maison d'importation, rue Royale 103, attenante à la Banque d'Etat.

Marchandises Suisses.

Soieries—Gros du Rhin de toutes les largeurs, Marcelines, Florences, Cravattes, etc.

Divers—Robes écossaises en soie, mousselines variées, cravattes, guinghams, mouchoirs madras, robes et mouchoirs brodés, cols, etc.

Chapeaux de paille—Pour hommes et pour dames, garnis et unis, casquettes fantaisie.

Bonneterie—Gants soie, fil d'Ecosse et cachemire, bas et chaussettes, pour tous les âges, maillots, brassières, [illegible], caleçons, camisolles, etc.

Couvertures de laine de toutes les dimensions, ordinaires et extra fines.

Vins et Liqueurs.

Vins de Bordeaux en caisses et en barriques, ordinaires et extra fins; vins de Champagne parfaitement assortis, absinthe et kirsch suisses, marque Pernod, fruits à l'eau-de-vie.

Fromage de Gruyère.

40 meules qualité supérieure. 4 janv

HORLOGERIE.

REÇU par le navire Perrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maîtres.

Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, chasses, paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, 103,

11 déc près la Banque de l'Etat

EN débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux, 60 barriques vin ordinaire, 40 barriques vin blanc. A vendre par HENRY NOEL,

17 janv 103, rue Royale.

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin. Leçons en ville.

RUE ROYALE, 212. 29oct—1an

A. LANUSSE & Co.

MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau de passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1an

B. TATOUT & CO.,

Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.

ANCIENNE MAISON TATOUT FRERES, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

6 oct

G. W. DUNBAR,

MAGASIN DE CHAUSSURES,

EN GROS,

No. 30, Rue de la Douane.

Nouvelle-Orléans.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.

PAUL JUGE Fils & Co,

Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,

Et Marchands Commissionnaires,

21fév 27, rue St Louis.

Chs. A. BARRIERE,

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,

Importeurs directs de marchandises françaises

23juin

J. N. RICULFI & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS

De Cigares de la Havane, Café et Sucre,

No 17, RUE COMMUNE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. A. LANAUZE & CO.,

IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,

ONT transporté leur magasin au No. 59, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc—3m

Magasins à louer.

Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St-Charles, avec maison de résidence et cuisine. S'adresser No. 38, rue Royale, à

12 jan— A. TRUDEAU.

A LOUER—Un bureau au premier étage dans une des meilleures situations de la ville. S'adresser à No. 36, Poydras. 10 jan

A LOUER—Un magasin neuf en briques, à trois étages avec façade en granite et verandah, situé rue Front Levee, attenant l'encoignure Crossman—1re municipalité.

Un grand magasin neuf en briques, à quatre étages, situé rue Poydras, entre St-Charles et Carondelet—2me municipalité.

Une maison à résidence à deux étages, située rue St-Pierre, entre Commune et Gravier—2me municipalité.

Une petite maison située rue St-Mary, entre Julia et Girod—2me municipalité.

Une dito située rue Poydras, entre Cirque et St-John—2me municipalité.

On en donnera possession immédiatement.

J. U. LAVILLEBEUVRE,

22 déc 157, rue Carondelet.

A VENDRE.

Une Maison en bois avec cuisine et citerne, située sur le côté Ouest de la rue Hercules, entre les rues Euterpe et Terpsichore. Le lot mesure 32 pieds par 96 pieds de profondeur. S'adresser à E J HART & Co, 97, rue Tchoupitoulas, ou à HENRY J LEORY,

22jan 3, rue St Charles

Etable à Louer.

A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 22, rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Raffinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*

CETTE propriété a 196 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire.

S'adresser au No. 47, rue Bienville. 14 juin

50 BARRIQUES vin rouge côtes Plasne, 50 do do do Bourg, 30 barriques vin blanc, 60 barils vinaigre. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,

15 janv—15f 99, rue de la Douane.

100 CAISSES absinthe, 150 paniers guignolet, 175 caisses cerises à l'eau-de-vie, 84 caisses liqueurs assorties, 30 paniers champagne, 5 caisses anisette superfine. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,

15 janv—15f 99, rue de la Douane.

5000 DEMI BOITES sardines à l'huile, 500 boites do do, 250 trois quarts boites do do, 1500 demi-boites petits pois, 300 trois quarts boites petits pois, 100 demi-boites truffes. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,

15 janv—15f 99, rue de la Douane.

20 PIPES genièvre de la marque de l'Aigle Impérial de Nolet, reçues par le brick Hope. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,

15 janv—15f 99, rue de la Douane.

DETENU dans la geôle de la paroisse St-Charles, le nègre ROBIN, se disant appartenir à M. Constant, de St-Jean Baptiste; le dit esclave est âgé d'environ 24 ans, mesure 5 pieds 6 pouces, [illegible] droite. Le propriétaire est prié de réclamer le dit esclave conformément à la loi.

St-Charles, le 14 janvier 1850. [illegible], Shérif.

14 janv

VIN ROUGE—[illegible] barriques vin rouge, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,

22janv—6 23, rue St-Louis.

PIANOS.

J. FAIVRE, [illegible] de pianos, BREVETE A PARIS, *Pour la qualité des [illegible] perfectionnés,*

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un assortiment de PIANOS [illegible].

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les nouvelles améliorations de barres montantes de sapin de Riga, doublé de chêne de Russie, et le sommier croisé en sens contraire, système qui, du reste n'est autre que celui qui a toujours été employé.

J. FAIVRE, 47 rue Conti,

29nov entre Chartres et Passage de la Bourse

PIANOS DE PLEYEL ET D'ERARD,

Présentés à l'Exposition de 1849.

A. PERIER, prévient les dames et Messieurs les Artistes de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.

Les PIANOS système en fer, délaissés à cause des sons stridents, que le fer dénature, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui en roulent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi; ce sommier est croisé en sens contraire, ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de ne se désaccorder que fort rarement, tout en lui laissant sa puissance énergique et cette belle qualité de sons que les instruments à cordes en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure du bois et la bonne construction.

Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.

A. PERIER,

292, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines.

13nov

Tabac des Manufactures de la Virginie.

LES agents soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de tabac en caisses, 3/4 do, 1/2 do, 1/4 do et 1/8 do, comprenant les marques de choix suivantes, sur lequel nous appelons l'attention des marchands de tabac et autres.

Jas. Thomas, feuilles dorées de la Virginie, demi livres.
" " Nectar " demi "
" " W. V. Walsh demi "
Langhorne & Son, extra fin, feuilles dorées "
D. M. Branch, séché au soleil "
Dr. Saunders, A. M. Waddete "
R. A. Mayo, Honey Dew "
S. S. Myers & Co, supérieur C. C. "
P. Robinson, extra fin "
" D. J. Burrs "
Holland, extra fin "
Hobbs, James River liv. Wm D. Miller "
Wm D. Miller Patent, liv. Henry feuilles nectar "
John Gilmour, extra No 1 "
Jones & Hudson, R. Ilroy "
Jones & Hudson, El Sacramento "
" " F. Pestons "
" " J. C. Bolls "
" " Petra "
Mac & Mac, Honey Dew 5 8
Mac & Mac " " 5 8
P. Robinson, Russell & Robinson 5 8
Monroe, Honey Dew 5 8
Kings, No 1 fin 5 8
H. John, extra fin 5 8
Young & Burwell, Congress 33
Jones & Hudson, supérieur 5 8
Kelly, Honey Dew 16 8
Moore " " 16 8

Aussi—Un grand assortiment de tabac Ecossais à fumer et à priser.

BRIDGES & MACMURDO,

53, rue du Camp.

N. B.—Nous recevrons durant tout l'hiver, un approvisionnement de la Virginie. 9 nov

Monongahela Whiskey & Arrack.

LES soussignés ont reçu dernièrement du Monongahela Whiskey & Arrack d'une qualité supérieure, ce qu'ils vendent en quantités convenables aux acheteurs. DUNTZE & IKEN,

13 janv Encoig. Royale et Conti.

RIZ—100 tierces en déchargement de la barque Isabella Reed, à vendre par E J HART & Co,

19jan 79, Tchoupitoulas

CHAMPAGNE.—30 paniers marque A. L. de Moutebello", propriétaire, en magasin et à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, Vieille Levée

BORDEAUX—100 caisses Cantenac, 120 do Chateau Lafitte, 80 do Chateau Margaux, 25 do St-Julien, 40 do Pauillac, 25 do Hermitage vieux, en magasin, à vendre par P. LONGIS,

21jan 47 rue Vieille Levée

EAU DE VIE—5/8 pipes, 8/4 do et 10/8 do, diverses marques, en magasin et à vendre par

21j P. LONGIS, 47 rue Bienville

VIN blanc en caisses, 200 caisses chateau d'Yquem, 1840, excellente qualité, en magasin et à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, rue Vieille Levée.

BURGUNDY PORT—100 barils Burgundy Port; 100 barils Madère, en magasin, à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, rue Vieille Levée.

HUILE d'olives—200 paniers de 12 bouteilles, 125 paniers de 24/2 bouteilles, marque Enrico de Marseille; en magasin et à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, rue Vieille Levée.

VIN BLANC—25 demi barils Blanquefort Clairet 1-C, en magasin et à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, rue Vieille Levée.

GUIGNOLET—3 paniers en magasin à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, rue Vieille Levée.

PORTO—200 barils Porto de F. J. Durand, en magasin à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, Vieille Levée.

VIN de Marseille—150 barriques de J. Durand en magasin et à vendre par P. LONGIS,

21jan 47, rue Vieille Levée

GRAINS pour oiseaux en barils et demi barils, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, Commune

CACAO—100 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, rue de la Commune.

RIZ de la Caroline—50 boucauts, qualité supérieure, en débarquement du brick Isabella Reed, de Charleston, à vendre par

21jan B. VALLS, 37, Commune

CIGARES DE LA HAVANE—des meilleures fabriques et de toutes qualités, à vendre par B. VALLS,

21jv 37, rue de la Commune.

CIGARETTES des marques Espanola et Estrella, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, Commune.

TABAC à chiquer de Lilienthal—8 barils, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, Commune

TABAC en feuilles de la Havane—60 balles, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, Commune

SUCRE BLANC DE LA HAVANE—20 caisses, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, Commune.

CAFE DE LA HAVANE—50 sacs, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, Commune.

HUILE d'anis et de peppermont, à vendre par B. VALLS,

21jan 37, rue de la Commune.

JULES CARTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Bourbon No. 37, près l'encoignure Douane, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, qu'il est SEUL possesseur de l'O-DONTILIS destiné à remplacer l'orification et le plombage des Dents cariées.

Cette substance nouvellement inventée surpasse tous les moyens employés jusqu'à ce jour. Elle s'assimile intimement avec l'émail de la dent dans laquelle on la pose, en prend la couleur, le poli et la consistance: ce qui rend impossible de la distinguer d'une voisine restée saine, et ne cause jamais de douleur. Elle est, par conséquent, débarrassée des graves inconvénients inhérents aux autres préparations mises en usage qui laissent toujours la dent ou noire, ou jaune et quelquefois très douloureuse.

Prix très modéré. 24 jan—3m

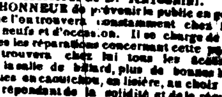

46—Conti—46.

RICHARD,

FABRICANT DE BILLARDS,

Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine 30 nov

STRAHLE

Fabricant de Billards,

Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et tout ce qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.

13jan—1an

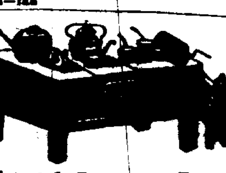

Fabricant de Fourneaux Economiques.

CLAVES & Co,

Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine. A des prix très modérés. 11 août

LES soussignés offrent en vente les articles suivants:

Cognac Pinet Castillon & Co, en 1/2, 1/4 et 8èmes des années

1847; 1840;
1844; 1834;
[illegible].

United Proprietors La Rochelle, en 1/2, 1/4 et 8èmes 1847 et 1836;

A. Moreau La Rochelle, en 1/2, 1/4 et 8èmes, 1847 et 1836;

Bouvet Je. Bordeaux, 1/2, 1/4 et 8èmes, 1848, pâle et foncé.

Vins en barriques ordinaires de famille et supér.
Vins en caisses do do do
Vins de Bourgogne et de Champagne.
Fruits à l'eau de vie.
Liqueurs assorties.
Guignolet d'Angers.
Bouchons.
Damejeannes et bouteilles vides.

THOMAS PINET & CO,

183, rue Royale

SALSEPAREILLE [illegible]

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET [illegible] SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille de Townsend rétablit une vigueur [illegible] dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès dissolus d'une jeunesse inconsidérée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui [illegible] conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phthysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65 rue Ste-Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battement de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcalins et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint rendent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne à sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut décrire. Cette beauté est un don de la NATURE non des pots ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle n'use du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; si le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offerte au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par [illegible] se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ceci avec attention.

Il y a dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. [illegible] participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays; nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est associé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a répudié et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de "Belleville, (N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co." ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratique depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO,

20 août—1 an 151, rue de Chartres.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,

DÉPÔT CHEZ P. A. BERTRAND,

Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Entrepôt de Chanvre.

WESTERN & PHENIX.

LES soussignés, ayant dévoué les étages supérieurs des magasins Phenix et Western, exclusivement à l'emmagasinage du chanvre, afin de se conformer aux vues des assureurs sont préparés à recevoir et emmagasiner ces articles, à des conditions avantageuses. Ayant plusieurs presses dans le même établissement, ils sont aussi préparés à choisir et remballer de la manière la plus convenable et pour l'époque désirée, à bas prix.

EMERSON, TOURNE & Co,

mars 18, Tchoupitoulas

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, [illegible], citernes, etc. La grande chambre de l'encoignure est disposée pour une [illegible] et le premier étage pour la résidence d'une famille.

Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN,

No. 226, rue Ste-Anne, encoignure Robertson

19 nov—

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—JANVIER 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Bolhomme, Henry L	Gobbé, Eug. Guillaume
Boude Antoine	Garx, Jean Baptiste
Bossie Alphonse	Gillon, père et fils
Brunet, Sévère Isidore	Gallois (les époux)
Boivet, Edme Constant	Jardin, Claude Fs
Chaudière, Charles	Jacob, Louis
Coste, Joseph	Jean, Bernard Ambroise
Chauvelin, Anne	Kleiber, Jean
Duboc, Louis	Keller, Bastien
Dubois, F Casimir	Lehmann, Isaac
Dubois, Nicolas	[illegible], Joseph Antoine
[illegible], La Etienne	Lindor, Charles
Duclos-Menil, Louis J.	Meighan, O'Byrne
[illegible], Auguste	Martial
[illegible], Benoist	Michel
[illegible], Jacques	Meunier, Dominique
[illegible]	Noel Amand Edmond
[illegible]	Ortiz
[illegible]	Pauly, Mme Vve
[illegible]	Patisson

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi. 17janv

[illegible] de Mme LAINÉ, [illegible] rue Royale, 250 [illegible] entre St. Philippe et Ursulines.

CET institution [illegible]

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, [illegible]

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseignement. [illegible] faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par les meilleurs professeurs attachés à l'institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées. 2nov—6m

LYCÉE DE LA 2EME MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront VENDREDI 21 courant, à 7 heures P. M. Le célèbre DOCTEUR MITCHELL de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au jour indiqué ci-dessus. Il sera suivi par d'autres professeurs de talents qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordonnance qui crée la bibliothèque et le lycée. Les prix d'admission aux cours entiers qui doit se composer d'environ 40 séances sont:

Billets pour un cavalier et deux dames, $ 8 00
do do pour une personne, 5 00
Entrée pour une seule séance, 50 c.

On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres soussignés du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance peuvent s'obtenir à la porte.

N. R. JENNINGS,
EDWARD McPHERSON,
EDWARD RAWLE.
} Comité de la bibliothèque et du Lycée. 20déc

Université de la Louisiane.—Département Académique.

Encoignure Commune et Philippa.

Professeurs pour la session de 1849—50

Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal
Mathématiques et anglais, C. W. Sears.
Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M.
Langue et littérature française, Marc Roux.

Les prix varient de $4 à $10 par mois.

Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal.

29 oct—6m

LE Doct. Fçois. CANTON, *élève des hôpitaux de France et d'Italie*, Ex-Chirurgien-Major de la garde mobile sarde, Ex-Médecin inspecteur des prisons et des eaux thermales de la province de Tarentaise, membre correspondant de la Société médicale, anatomique de Paris, &c., &c., Chirurgien Opérateur et Accoucheur, a fixé son domicile

Rue St. Pierre, 175,

entre Bourgogne et Remparts, Nlle-Orléans.

Spécialité pour tout ce qui concerne les maladies des femmes et des enfants.

Poudre ANTHELMINTIQUE GENEVOISE, infaillible contre toute espèce de vers intestinaux. Sans odeur, agréable au goût, ses propriétés nevrosténiques la rendent inoffensive et même utile dans les maladies inflammatoires.

Traitement prompt, radical, sans mercure des maladies syphilitiques.

CONSULTATIONS de 11 heures à 2 heures.

19 juin—1 an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN,

15 mai—1an Agent

Vins, Eaux-de-vies, Conserves, &c.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, de nouvelle importation, à des termes avantageux:

VINS DE BORDEAUX — Château Haut, Brion de Larrieu, Château Cos Destournel, Pape Clement, La Mission, Gruaud Larose, Lafitte Château Latour, Chollet, Haut Talence, Leoville, St-Julien, &c., &c., en barriques et demi barriques et en caisses.

CHAMPAGNE — Véritable Cordon Rouge de "Lanson père & fils", Sillery mousseux très sec, de Benj. & Sis. Irroy, double grape de Benoist Guerlen, &c., &c., en bouteilles et demi bouteilles. La qualité de ces vins est recommandable, ils sont exempts de toute préparation alcoolique et ont été choisis sur les lieux avec le plus grand soin par les soussignés.

EAUX-DE-VIE — Sous les clés de la Douane, des meilleures années et marques importées dans cette ville.

VINS DE CHOIX—Vieux Blackburn et Monticello Madeira, London Dock Sherry, vieux Porto, vin du Rhin de diverses marques, vieux Muscatel de Lisbonne, vins doux de Frontignan, Bergerac et Malvoisie, Tinta Madeira, &c. &c.

LIQUEURS ASSORTIES — De Bordeaux, curaçao de Hollande, marasquino, anisette, guignolet, kirschwasser, absinthe suisse, Boker's bitter, Copenhague cordial, whiskey d'Ecosse, d'Irlande, de Monongahela et de Bourbon, vieux rhum de la Jamaïque, genièvre de Schiedam, &c. &c.

CONSERVES—Sardines, saumons et royans à l'huile, champignons et petits pois au naturel, sauces et pickles anglais, cèpes à l'huile, saucissons de Marseille, chocolat de Paris, et un assortiment des meilleurs fruits secs, au jus et à l'eau-de-vie, à vendre par LOREILHE & Co,

17 janv Encoignure Royale et Douane.

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 74, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:

Guitares de $3 à $40.
Violons de $1 25 à $12.

Flûtes, Clarinettes, Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix

La monture de cordes de guitare à 40 c. de violon 25 c.

Musique classique et moderne.

40 pour cent de remise sur les prix marqués.

MM. les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article. 17 déc

California Planing & Saw Mill,

Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendance.

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cypres très secs. Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités.

Poteaux et lambourdes de cèdre.

Dépot de planches préparées avec soin, ainsi que voliges passées au moulin.

Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du bac, offre un grand avantage et une grande économie de charrois aux navires qui voudront prendre un chargement de bois de charpente.

Sable du fleuve à bon marché.

Les omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.

Les ordres laissés chez Llado, pharmacien, rue Condé, 27, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés. 7 sept—6m

Chaudières du Tennessee.

UN assortiment complet de chaudières à sucre et grilles à feu de la fonderie "Stewart & Dick" Tenn., en débarquement du steamer Jamestown, à vendre par J. U. LA VILLEBEUVRE,

15 déc 157, rue Carondelet

Vente de livres au prix coutant.

C. GODIN, *Libraire-Relieur, rue de Chartres*, 133.

AYANT l'intention d'écouler entièrement son stock de librairie, invite les personnes qui auraient le désir d'acheter des livres à bon marché, de venir visiter son magasin afin de profiter d'une occasion aussi avantageuse; il reste encore à vendre un bel assortiment de livres en velours, livres pour étrennes, classiques, latins et français, par Charpentier, ainsi que la collection de l'Edition Casin, et un grand choix d'ouvrages divers de différents formats. 29 déc.

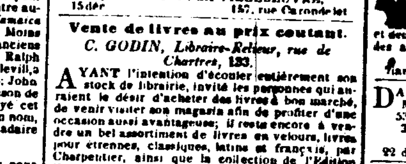

25,000 SANGSUES—Reçues par le navire Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, No 36, et Cassacalvo No 9, aux prix les plus modérés.

5 sept J. P. FOURIRAN

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MAROCAINES—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 230, entre Dumaine et Ste-Anne. 3 janv—6m

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St-Louis, No. 28,

150 caisses curaçao, divers formats;
150 do maraschino do
50 do eau verte estomachique;
50 do absinthe de Versés & Lecoultre;
150 do do diverses marques;
150 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
50 caisses eau de vie de Dantzick;
22 do kirsch-waser;
30 paniers champagne, diverses marques;
75 futailles cognac do do
30 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;
25 barils vin blanc;
100 caisses liqueurs communes;
100 do do surfine;
100 do do superfine;
100 do do extrafine, bouteilles gravées;
5 barils peach-brandy;
5 do cherry do

Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes en barils, &c. &c. 21nov

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Bâton-Rouge, 16 janvier 1850.

ATTENDU que Robert J. Ker, conservateur du bureau des terres de l'Etat, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons et hypothèques ci-dessous décrits:

1o Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui en avril 1844, comme conservateur du bureau des terres de l'Etat, ensemble avec John L. Lewis, Donatien Augustin et Meinard Greiner, comme sécurités.

2o Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui en avril 1846 comme conservateur du bureau des terres de l'Etat, ensemble avec Alcée Labranche, John L. Lewis et Donatien Augustin comme sécurités.

3o Une hypothèque fournie par lui sur une propriété foncière située à la Nouvelle Orléans, passée pardevant Félix Percy, notaire public, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, fournie le 3 avril 1848, pour la somme de cinq mille piastres et comme garantie de sa fidélité dans l'exercice des fonctions de conservateur du bureau des terres de l'Etat.

En conséquence, avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, et dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles lesdits bons et hypothèques ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat, à Bâton-Rouge, le 16 janvier 1850 et la soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

19jan—90

Bureau de l'Exécutif, 9 novembre 1849.

ATTENDU que George W Christy ex-encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants:

1o—Un bon de dix mille piastres souscrit par lui le 25 mai 1847, en qualité d'encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, ensemble avec H B. Cenas, A H Cenas et Js. L McLean comme sécurités; 2—Un bon de la somme de dix mille piastres, sous la date du 5 avril 1848 en faveur de Louis Bordelon, auditeur, avec H. B. Cenas et A. H. Cenas, comme sécurités.

En conséquence, moi, Isaac Johnson, Gouverneur de la Louisiane, donne par le présent avis à toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient point cancellés et annulés.

[L.S.] Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat le 9 novembre 1849 et la soixante-quatorzième de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 24jv—30f

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Succession de Balthazar Saulet.

PAR N. VIGNIÉ,

L. Pirousa, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, [illegible] il sera vendu [illegible] février 1850, à midi, [illegible] savoir: HUIT ARPENTS DE TERRE faisant partie de l'habitation de feu B. Saulet, [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] d'après un plan [illegible] déposé en l'étude de T. Guyol, notaire public en la ville de la Nouvelle-Orléans. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun un arpent et vingt-cinq pieds de face au fleuve sur une profondeur de 79 arpents, entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 ont une face égale au fleuve, même mesure sur une ligne tirée vers le milieu du chemin public, le lot No 5 mesure 136 pieds et un pouce et 1/2. Le lot No 6, 156 pieds 4 1/2 pouces. Le lot No 7, 156 pieds 7 1/2 pouces, et le lot No 8, 156 pieds 10 1/2 pouces de face sur une profondeur de 79 arpents, chacun de ces lots ouvrent de 57 minutes de manière à avoir dans la ligne du fond comme suit: Le No 5, 390 pieds 7 pouces; le lot No 6, 391 pieds 9 pouces, le lot No 7, 391 pieds; le lot No 8, 392 pieds 4 pouces, le tout mesure française. Ensemble les constructions et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que 212 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent, comme suit, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 7 vingt-cinq actions sur chacun, sur le lot No. 5 vingt-sept actions, sur les lots Nos 6 et 8 trente actions sur chacun.

UNE PORTION DE TERRE, située dans la paroisse de Jefferson de la contenance d'environ 25 arpents de face à la rivière Ouatchas de côte du nord et au bayou Pierros, désigné par le No 9 sur un plan annexé à un acte de vente des syndics des créanciers de F. Z. Boulet à B. Saulet en date du 24 décembre 1831, pardevant G. R. Stringer, notaire public à la Nouvelle-Orléans. Et la moitié d'une portion de terre, aussi dans l'île de Barataria, appelée le Temple, étant la moitié de la portion du nord, bornée au nord par une branche de la rivière Ouatchas, désignée par le nom de Rigolets, et du côté d'en haut adjoignant le sus-dit lot No 9 comme le tout est tracé sur ledit plan.

Termes et conditions—Pour les huit arpents de terre premièrement décrits, les acquéreurs assumeront les paiements des stock notes (prêts sur action) suivant, dus à ladite banque le premier de Janvier 1851 et renouvelables tous les ans conformément à la charte de ladite banque. Sur chacun des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 7 il est dû un billet de $740. Sur le lot No. 5, $799 20 cents, et sur chacun des lots Nos 6 et 8, $888. Pour la balance de l'adjudication ainsi que pour l'adjudication de la propriété, située sur la rivière Ouatchas, un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. Des plans lithographiés seront livrés au bureau de l'encanteur.

31 jan—1, 2, 9, 15, 16, 22, 23, 25.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.

Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 32, rue des Magasins

28 mars—1an

Chemin de fer du golfe du Mexique

PRIX RÉDUITS.

Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfants

3me Municipalité.

Jusqu'à Proctorville—Lac Borgne.

Distance, 27 milles.

PRIX 50 cents. Enfants et esclaves 25 cents. Les chars qui partiront du lac à 10 heures du matin, et de la ville à 1 1/2 heure de l'après-midi, s'arrêteront pour prendre du fret et des passagers le long de la route.

DEPARTS.

DE LA VILLE	DU LAC
à 6 1/2 heures A. M.	à 10 heures A. M.
1 1/2 " P. M.	5 " P. M.

Les chars qui partiront de la ville à 6 1/2 heures du matin, et du lac à 5 heures P. M. ne s'arrêteront qu'aux endroits ci-après: à la rue Congrès, aux Casernes, à Versailles, à l'habitation Cucullu, à celle Ducros, à la maison de Cour de la Terre aux Bœufs, à l'habitation Santiago, et à celle de Toutant. Le samedi un train extra partira du Lac à 5 heures 1/2 A. M., et quittera la ville à 4 heures P. M. Le dimanche il y aura un train spécial qui partira de la ville à 10 heures A. M. et du lac à 4 1/2 heures P. M. 16 oct

EN débarquement du navire Arendal de Bordeaux: 100 barriques Vin rouge Mont Ferrand; 54 do do St Julien, Avensan, Chateau Haut Brion, Pauillac; 18 demi barriques Vin rouge Chateau Fez et Avensan; 108 do barriques Vin blanc Sauterne; 540 caisses Vin rouge, St-Estèphe, Margaux et La Rose; 30 demi barriques Vinaigre blanc, 50 paniers Huile d'olive; 50 caisses do do; 50 do Absynthe; 25 do Kirsch, 25 do Fruits à l'eau-de-vie; 4 do do 72 pots moutarde; 16 do Prunes sèches; 11 do Fruits au jus; 10 do Sardines (grandes boîtes, demi et quarts); 100 paniers Bouteilles à Vin, vides; 300 caisses do, do. 113 caisses Vin blanc, Barsac et Haut Sauterne, 21 do Fruits au vinaigre, 10 do Vermouth, 6 do Truffes, Petits Pois et Champignons, 60 paniers Champagne.

A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,

29 janv 47 et 19, rue St Louis.

EN MAGASIN.—3,500 caisses vin rouge, diverses marques, 400 do qualités supérieures, 66 barriques Montferrand, 12 do Cantenac, 6 do barriques do, 10 barils vinaigre de vin blanc, 6 barriques do, 10 boites de damide, 16 quarts-pipes cognac J. J. P. & Co; 26 do E. F. 29 huitièmes de pipe do marque de l'Aigle, 4 caisses papier français à registres, 4 balles papier à cigarettes, 10 pipes genièvre Madère, 8 demi-pipes genièvre Hollande, marque de la Pomme de Pin.

A vendre par FOODE FUENTES & CO.,

29 janv 22, Vieille Levée.

Drogues, Produits chimiques, Instruments de chirurgie et de chimie, Livres scientifiques, Verrerie, Appareils gazomètres, Plantes, Fleurs et racines médicinales, Papier vésicant, à cautère et à filtrer, Papier de couleur glacé, Peaux blanches, Fayence vernie et dorée, Porcelaine unie et dorée, Seringues, Clysopompes, Clysoirs, et en général un assortiment complet d'articles dans la ligne de commerce du soussigné; reçus par les derniers arrivages de France et d'Angleterre.

H. BONNABEL, Droguiste,

16 jan Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

Graines de Choux-fleurs et Radis.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Radius, du Havre, un magnifique assortiment de Choux fleurs et 800 liv. de Radis assortis, Radis longs, Navets rouges, et demi longs do, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par

D. MAUPAY, Marchand de graines,

16 jan 83, rue du Camp

DAMEJEANNES—En déchargement du navire Manchester, et à vendre par les soussignés:

530 de 5 gallons chaque, 50 de 3 gallons;
350 de 2 do do 400 de 1 do.

J. F. BERCIER,

22 déc 54, Vieille-Levée.

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importeurs aux Etats-Unis de la marque favorite du LION COURONNÉ, "CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi bouteilles.

Comme il y a sur le marché plusieurs Cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs pour établir la supériorité de cette marque.

O. VALETON & Co.

3 oct—1an 21 rue Tchoupitoulas

IMPORTATION par le navire Trenton, venant directement de La Rochelle:

4me preuve pâle—90 1/2, 130 1/4, 380 8/8 pipes.
4me preuve foncé—10 1/2, 30 1/4 pipes.
3me preuve 1825—10 1/2, 30 1/4 pipes.
2me preuve 1825—13 1/2, 50 1/4, 100 8/8 pipes.
1re preuve 1815—5 1/2, 15 1/4, 20 8/8 pipes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

31 oct 99, rue de la Douane

Seuls agents de MM. Pellevoisin Ainé & Co, de La Rochelle et seuls importateurs en cette ville de leurs Cognacs. 31 oct—

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,

AVEC DESINFECTION.

TRIMAILLE, Entrepreneur,

OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, [illegible]

NOTA—Voir l'appareil de [illegible] l'office. Il ne faut pas confondre [illegible] 14[illegible]

Vidanges Atmosphériques PAR LA POMPE PNEUMATIQUE A L'[illegible]

F. DATICHY & E. CLAUDE.

326, rue Royale.

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants. 11 sept.

SEL D'EPSOM—80 barils, à vendre par E J HART & Co,

16 jan 79 rue Tchoupitoulas

PATE DE JUJUBE ET LOSANGE, à vendre par E. J. HART & Co,

16 jan 79, rue Tchoupitoulas.

VINS rouges en caisses—[illegible] caisses [illegible], Cantenac, St-Julien Morin, St-Julien ordinaire, bons vins de bonne qualité, en magasin, à vendre par P. LONGIS,

21 jan 47, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable [illegible], juge de la Seconde Cour du District de la Nouvelle-Orléans, en date du 31 décembre 1849, il sera vendu à l'encan le 5 février 1850, à midi, [illegible] les propriétés ci-après décrites, savoir: Un certain lot de terre [illegible] de cette ville, [illegible] rues du Camp et Magasin, [illegible] 4 pouces de profondeur (mesure américaine), attenant d'un côté à la propriété de Mme [illegible] et de l'autre à celle qu'occupe M. Moulin. Ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent. Le tout d'après un plan qui sera déposé à l'Arcade de Banks.

Ensemble les 77 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.

Aussi:

Deux actions de la Banque de la Cité.

CONDITIONS—Pour la propriété foncière et les actions de la Banque des Citoyens, un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale sur la propriété; en cas de non paiement à maturité, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Pour les actions de la Banque de la Cité—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

31 jan—5

Magasin de Grocerie à l'encan.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu lundi prochain 4 février, à 4 heures P. M., à l'encoignure des rues Royale et Custom, No 382, et sans réserve,

Le fonds d'un magasin de Grocerie, bien assorti et vendu en lots à la convenance des acheteurs. 31janv

Grande vente à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, de billets sans intérêt et sans endossement, de 6,000 ARPENS de terre bien boisé, situé dans la Paroisse de LAFOURCHE INTERIEURE (SANS RESERVE).

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau, 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, le lundi 18 février prochain, à midi, à la Bourse St-Louis (sans réserve), 6,000 arpens de terre, propres à la culture de la canne à sucre et bien boisés, situés dans la paroisse de Lafourche Intérieure, divisés en 30 lots d'environ 200 arpens chaque, et vendus en lots à la convenance des acheteurs.

Cette terre est bornée, par le lac Lafourche, le Bayou Bœuf, les terres appartenant à M. Felicien Thibodeaux et celles des héritiers Bethancourt. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Conditions:—Toutes sommes au-dessous de $250 comptant, toutes sommes au-dessus de $250, un tiers comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets payables à la Nouvelle-Orléans, portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt à leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J. E. Holland, aux frais des acquéreurs. 30 janv

Vente sans réserve et à longs termes de beaux nègres de champ et ouvriers, pour effectuer un règlement entre les héritiers de la Succession de François Pascalis Labarre.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Bureau encoignure Conti et Passage de la Bourse

JEUDI 14 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Peter Cooper,	nègre américain,	tonnelier,	de 30 ans
Gabriel,	"	laboureur,	40 "
Henry,	"	de champ	40 "
Big Thompson,	"	"	40 "
Sam Nem,	" créole,	laboureur,	40 "
William,	" américain,	laboureur,	38 "
Hemroon,	"	laboureur,	38 "
Henry Smith,	"	forgeron,	38 "
Big James,	"	équarisseur, scieur de long,	38 "
Old Peter,	"	et scieur de long,	45 "
Dick,	"	nègre de champ,	38 "
Washington,	"	"	35 "
Félix,	" africain,	laboureur,	35 "
Oreste,	" créole	"	35 "
Henry,	"	"	35 "
Théodore,	"	"	35 "
Little James,	"	cocher et laboureur,	32 "
Robbin,	" créole,	jardinier,	40 "
Etienne,	"	cocher et laboureur,	41 "
Gervais,	"	nègre de champ, maçon,	55 "
Little Thompson,	américain,	"	32 "
Pressella,	négresse,	"	35 "
Martha,	"	"	28 "
Mereuda,	"	"	30 "
Sanite,	"	"	35 "

Ensemble ses deux enfans, l'un âgé de 5 ans et l'autre de deux ans.

Pauline, négresse créole, de champ, 32 ans
et son enfant âgé de 1 an
Claudine, négresse créole, de champ, de 24 ans
et son enfant de 1 an

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits esclaves.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. Lesdits esclaves pourront être examinés au bureau de l'encanteur le jour de la vente, à 9 heures du matin.

28 jan—29, 30, 31, fev 1, 2, 9, 11, 12, 13, 14

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi, 2 février 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

1o. UN LOT DE TERRE situé rue Ste-Anne, No 157, entre Dauphine et Bourgogne, ayant, au pied français, 30 pieds de face à ladite rue Ste-Anne sur une profondeur de 70 pieds, ensemble la maison en bois, couverte en ardoises, composée de six appartements, galerie et cabinet, aussi une cuisine en briques à étage de 3 appartements.

2o. DEUX LOTS DE TERRE désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan dressé le 23 juin 1849, par E. Surgi, architecte, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire; le lot No 1, ayant mesure américaine, 26 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue du Quartier, entre Royale et Bourbon, sur une profondeur de 83 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; et le No 2, attenant au précédent, ayant 27 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 83 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. [illegible] portant les Nos 163 et 165.

3o. TROIS LOTS DE TERRE situés au faubourg Tremé, [illegible] désignés par les Nos 1, 2 et 3, compris entre les rues Hopital, Derbigny, Tremé et Claiborne d'après un plan dressé le 22 janvier 1850, par E. Surgi, architecte. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Hopital et Derbigny, mesure 31 pieds de face à la rue de l'Hopital sur une profondeur de 92 pieds et face à la rue Derbigny; le lot No 2, 29 pieds de face à la rue de l'Hopital sur une profondeur de 80 pieds; et le lot No 3, mesure 27 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 63 pieds, ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les trois lots de terre ci-dessus décrits.

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets, endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis leur échéance, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 30 [illegible]

Spéculation avantageuse à longs termes et pour billets sans endosseurs. Grande vente sans réserve de belles terres à sucre dans la paroisse de Plaquemine, faisant face au fleuve Mississipi.—Vente pour opérer un partage.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Bureau encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse

JEUDI, 7 février 1850, à midi, il sera vendu, sans réserve au plus offrant, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, les terres ci-après décrites, situées dans la paroisse Plaquemine, dans la région la plus avantageuse pour la production de la canne à sucre et tout à l'abri des inondations et des crevasses, cette partie de l'Etat n'exigeant point ou très peu de levées. Les cannes sont aussi beaucoup moins exposées aux gelées.

Chaque portion de terre sera vendue avec le titre qui lui est propre, quelques-unes avec des patentes des Etats Unis, d'autres avec des certificats de paiements du Bureau des Terres et des reçus de taxes. Les vendeurs remettront tous leurs titres sans donner aucune garantie personnelle quelconque.

Certificat	Section	Township	Range	Acres
Pat. 340	22	20	19	185,59
.. 341	12	18	15	160,34
.. 344	11	19	16	157,08
.. 354	24	18	16	160,11
.. 866	12	17	15	145,33
.. 870	9	20	29	158,01
.. 875	15	18	16	160,10
.. 876	3	19	16	160,11
.. 897	13	19	16	236,90
.. 986	17	19	16	133,81
.. 1088	28	19	17	161,34
.. 1089	29	19	17	164,08
.. 1091	17	19	17	158,28
.. 1092	22	19	17	156,62
.. 1093	27	19	17	159,66
.. 1094	30	19	17	161,60
.. 1124	36 & 4	19	17 & 18	185,29
.. 1155	19	19	16	160,11
.. 1156	35 & 3	19	17 & 18	164,57
.. 1157	14	19	16	132,85
.. 1160	10	18	15	160,00
.. 1161	41	20	18	161,00
.. 1162	17	20	18	158,02
.. 1164	15	20	18	155,64
.. 1169	6 & 4	20	28 & 29	161,97
.. 1173	3 & 1	20	27 & 29	124,17
.. 1175	3 & 5	20	28 & 29	161,99
.. 1177	4 & 8	20	28 & 29	162,55
.. 1182	19	20	18	157,29
.. 1187	9	20	15	160,10
.. 1370	20	19	17	157,51
.. 1381	2	20	28	163,04
.. 1589	27E	21	19E	162,44
.. 327	37	17	14	116,34
.. 328	38	17	14	160,11
.. 331	24	18	15	164,96
.. 332	23	20	29	186,62
.. 333	33	17	14	159,63
.. 334	21	20	29	220,15
.. 335	34	17	14	160,24
.. 336	23	18	16	160,33
.. 337	9	17	15	160,00
.. 338	8	17	15	159,76
.. 339	37	17	14	150,11
.. 343	26	20	29	158,94
.. 347	40	17	14	160,11
.. 348	10	17	15	160,20
.. 350	35	17	14	160,29
.. 352	14	20	29	203,16
.. 353	20	20	29	162,55
.. 356	5	19	16	160,11
.. 366	3	19	27	189,66
.. 1172	18	20	18	158,72
.. 355	8	19	16	103,31

Avec Patentes des E.-U. et Reçus de taxes payées.

Avec Reçus de paiement du bureau des terres et Reçus de taxes.

Conditions—Un tiers comptant, et qui sera déposé entre les mains du notaire, dans les cinq jours qui suivront la vente, et si cette condition n'était pas remplie la vente serait nulle, et les terres seraient revendues pour le compte de l'acquéreur s'il plaisait aux vendeurs. Pour les deux autres tiers, un crédit de 1 et 2 ans, et si le montant des billets de chaque échéance excède chacune $500, alors l'acquéreur aurait droit à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets tirés à son propre ordre, garantis par hypothèque sur lesdites terres, payables à la Banque de la Louisiane, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et portant intérêt au taux de 6 pour [illegible] de la vente jusqu'à leur échéance, [illegible] non paiement [illegible]. Les acquéreurs [illegible]. Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. [illegible] 15 jan

Terrains de choix au faubourg Tremé et faisant face à la rue Ste-Claude.

PAR N. VIGNIÉ.

SAMEDI 2 février, 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Trois lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, St-Philippe et Ursulines, désignés par les Nos 1, 2, 3, et mesurant chacun 31 pieds et 8 pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 126 pieds, le tout conformément au plan maintenant à la Bourse.

Conditions:—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits terrains.

Les actes de vente par devant A. Mazureau, notaire public. 28janv

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre de [illegible], offre à vendre [illegible] en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales.

JAMES FLINT,

15nov 25, rue Commune.

JUJUBE PATE DE LOSANGE, à vendre par E. J. HART & Co.

VENTES DE CE JOUR.

VENTE D'ESCLAVES DANS LA VILLE DE LAFAYETTE, A LONG CREDIT.

Succession de Balthazar Saulet.

PAR N. VIGNIÉ.

L. Pirousa, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 19 décembre 1849, il sera vendu en vente publique, jeudi 31 janvier 1850, à midi, au café de Mathias Witz, encoignure des rues Rousseau et Philip, dans la ville de Lafayette, pour le compte de la dite succession, les esclaves suivants, savoir:

1 Jerry, nègre, âgé d'environ 38 ans.
2 Perry, nègre, âgé d'environ 25 ans.
3 Augustin, mulâtre, âgé d'environ 28 ans.
4 Adolphe, mulâtre, âgé d'environ 22 ans.
5 François dit Francique, nègre, âgé d'environ 20 ans.
6 Honoré, nègre, âgé d'environ 50 ans.
7 Edward, nègre, âgé d'environ 52 ans.
8 Justin, nègre, âgé de 18 ans.
9 Joe, nègre, âgé de 17 ans.
10 Lewis, nègre, âgé de 16 ans.
11 Marianne, négresse, âgée de 30 ans. Ensemble ses deux enfants—Charles, âgé de 9 ans, et Emile, âgé de 2 ans.
12 Charlotte, négresse, cuisinière, âgée de 40 ans.
13 Adélaïde, mulâtresse, âgée de 21 ans, domestique de maison, ensemble ses deux enfants—Caroline, âgée de 2 ans, et Virgil, âgé de 1 an.
14 Pauline, négresse, âgée de 11 ans.
15 Silia alias Celia, négresse, âgée de 38 ans, ensemble ses trois enfants—Ben, âgé de 9 ans, Susanne, âgée de 6 ans, et Celeste, âgée de 1 an.
16 Dick, nègre, âgé d'environ 12 ans.
17 Agathe, négresse, âgée d'environ 30 ans. Et son enfant, Azema, âgée d'environ 7 ans.
18 Félicité, négresse, âgée d'environ 24 ans.
19 Rhoda, négresse, âgée d'environ 58 ans.
20 Aimée, négresse, âgée d'environ 30 ans.
21 Charlotte, mulâtresse, cuisinière, âgée d'environ 8 ans.
22 Harriet, négresse, cuisinière, d'environ 30 ans.
23 Sarah, négresse, cuisinière, d'environ 30 ans.
24 Fine, négresse, cuisinière, d'environ 40 ans
25 Elsey, négresse, cuisinière, d'environ 60 ans.
26 Marie, négresse, cuisinière, d'environ 27 ans. Ensemble ses trois enfants—Catharine, âgée d'environ 9 ans.
Manuel, âgé d'environ 7 ans.
Joseph, âgé d'environ 2 ans.
27 Sylvain, nègre, âgé d'environ 11 ans.

Termes et conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement. Les actes de vente par devant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

7 jan—14, 21, 28, 29, 30, 31

Mobiliers—Meubles, &c.

PAR DRAKE & NORCOM,

29, rue Conti.

JEUDI matin, 31 janvier, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, rue Conti, No 29. Un envoi d'ameublements convenables à la maison et marchandises sèches, &c.

Aussi le stock de groceries et une variété d'articles de ménage, mobilier se composant de sofas, divans, chaises, consoles, tables, lits, librairie, bureaux, sideboards, pendules, miroirs, matelas, lavabos, à dessus de marbre, &c. 31jv

Plants de Canes à sucre, Vin, Huile et Bouteilles.

PAR SYKES, HYDE & Co.

VENDREDI 1er février, à 4 heures P. M., il sera vendu sur la Levée, en face de la Place d'Armes, de la 1ere municipalité:

10,000 Canes à sucre en bon ordre pour le plant;
6 barriques Vin rouge;
5 paniers Huile d'olives;
1 caisses Bouteilles vides;
1 barils Citrons;

En déchargement de la goëlette Heroine, de Pointe à Pitre, Guadeloupe.

Conditions à la vente. 30 jan

Vente sans réserve de terrains de valeur dans la Municipalité No 3.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 2 février 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Cinq lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, de l'ilet renfermé par les rues Casacalvo, Grands Hommes, Presse et Montegut, mesurant chacun 30 pieds 10 pouces de face à la rue Casacalvo, sur 80 pieds de profondeur. Le lot No. 1 forme l'encoignure Montegut—Ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites. Le tout conformément au plan maintenant à la Bourse.

Un lot de terre ayant vingt-sept pieds 5 pouces de face à la rue Moreau, entre Clouet et Louisa, sur 145 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Actes pardevant A. Dreyfous, notaire public.

30 jan—4

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi, 7 février 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, St Louis,

1o. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, 3e Municipalité, d'après un plan dressé le 12 janvier 1850, par J. A. de Pouilly, architecte; ledit lot ayant mesure américaine 31 pieds de face à la rue Robert, entre les rues St Philippe et Ursulines sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Six lots de terre situés dans le faubourg [illegible], désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, de l'ilet No 166, d'après un plan dressé le 14 janvier 1850 par J. N. de Pouilly, architecte, compris entre les rues Franklin, Union, Frenchmen et New [illegible]; lesdits lots de terre ayant chacun 31 pieds [illegible] de face à la rue Frenchmen sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

[illegible]

Termes et conditions—Pour la propriété située rue Robertson, 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois; et pour la balance des autres propriétés, 1/4 comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets par coupons, endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis leur échéance, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 30 ja—8f

Vente par Colis de Verrerie, Lampes et Lanternes.

PAR SYKES, HYDE & Co.

VENDREDI 1er février, il sera vendu à leur magasin d'encan No 51, rue des Magasins: 350 colis de Verrerie comprenant un assortiment complet de commerce.

Aussi:

600 Colis Lampes et Lanternes des manufactures de Boston et de la Compagnie Sandwich.

Conditions—$100 comptant, de $100 à $300, 90 jours; au dessus de $300, à 6 mois de crédit en billets à satisfaction.

Des catalogues complets et des échantillons sont exposés au bureau des encanteurs où le commerce est invité à les visiter. 28 jan

Maisons en briques à deux étages, sur la rue du Bayou.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

LUNDI, 18 février, 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

TROIS LOTS DE TERRE situés à l'encoignure Nord des rues Tremé et Chemin du Bayou, mesurant chacun environ 29 pieds de face sur une profondeur d'environ 95 pieds. Ensemble la maison en briques à deux étages construite sur chaque lot et contenant chacune 6 pièces, cuisines hautes en briques, contenant chacune six pièces, &c., &c. Le tout conformément aux plans maintenant déposés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. Actes de vente pardevant Jules Mossy, notaire public.

18jv—23, 30, fev6, 9, 13, 16, 18.

Terre de valeur au-dessous de la ville et faisant face au fleuve:—Esclaves et Actions de la Banque Consolidée.

PAR N. VIGNIÉ.

SAMEDI, 9 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, sans réserve.

Une portion de terre située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, à environ deux milles et demi de la Nouvelle-Orléans, mesurant un demi arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents, bornée d'un côté par la propriété de M. Lanaux et de l'autre par celle de Mme Chiron. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent ainsi que les esclaves suivants:

ROSE, négresse âgée d'environ 45 ans.
JOACHIN, nègre âgé d'environ 17 ans.
LUCIE, négrette âgée d'environ 7 ans.

Et cinq Actions du fond capital de la Banque de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane qui y reposent.

Le tout sera vendu en bloc.

Conditions—L'acquéreur assumera les paiements suivants dûs à ladite Banque, savoir:

$108 57 dûs le 1er janvier 1851
103 93 " " " 1852
99 28 " " " 1853
94 64 " " " 1854
90 00 " " " 1855
85 36 " " " 1856
80 71 " " " 1857
76 07 " " " 1858
71 43 " " " 1859
$809 99

L'acquéreur assumera en outre le paiement d'une contribution annuelle de $6 par action pendant 16 ans, payables tous les ans à partir du 1er juin prochain.

Pour la balance de l'adjudication, un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété et esclaves.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 19jan—25, 31, 7, 8, 9fev

Terre améliorée faisant face au Lac Pontchartrain, située entre les Bayous Lacombe et Bonfouca.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 2 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

Une terre située sur le lac Pontchartrain, mesurant 20 arpents de face sur une profondeur de 40 arpents, le tout bien boisé. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une maison de maître en briques, magasins, cuisines, [illegible]

BOTTES, SOULIERS et BROGANS [illegible] G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane

[illegible] BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS [illegible] G. W. DUNBAR, 30, rue Douane

[illegible] 10, rue des Magasins.

COGNAC [illegible] Eaux-de-vie [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St. Louis.

VENTES DE CE JOUR.

PAR VINCENT & Co.

42 rue Bienville.

J. Eugène Vincent, Encanteur.

AUJOURD'HUI, 31 janvier, à dix heures, il sera vendu, 75 colis ou lots de marchandises sèches de [illegible], écossaises françaises, mousselines, etc.

AUSSI: Une caisse éventails français, très riche. 31 jan—1

Esclaves de valeur, de succession.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

JEUDI, 31 janvier 1850, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, les esclaves suivants, pour opérer un partage de plantation, savoir:

SAM, âgé de 20 ans, bon nègre de champ.
PHIL, âgé de 17 ans, jeune domestique de maison et de champ.
MARTHA, âgée de 18 ans, négresse de champ et fileuse.
SALLY ANN, âgée de 20 ans, négresse de champ avec ses trois enfans.
ELIZABETH, âgée de 11 ans, mulâtresse domestique de maison.
LEWIS, âgé de 10 ans, très intelligent.
MOSE, âgé de 8 ans, très intelligent.

Ces esclaves sont pleinement garantis contre les vices et maladies prévus par la loi et ne sont vendus pour aucun défaut.

Conditions—comptant.

Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31 jan—1

Jambons! Jambons!

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

AUJOURD'HUI jeudi, 31 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No. 60, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra, 24 tierçons jambons de Cincinnati, passés au sucre et sous enveloppe.

Conditions: comptant. 31janv—1

Groceries, Provisions, Liqueurs.

PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI jeudi 31 janvier 1850, il sera vendu au No 57, rue des Magasins: 10 barriques jambons gras, 10 dito jambons plats-côtes, 20 barils bœuf prime, 40 caisses chandelles star, 25 caisses chandelles suif, 50 dito amidon, 95 do savon de Boston, 7 barriques porter de Londres, eau-de-vie, genièvre, whiskey, vin rouge, de Porto, de Madère, et Champagne, thé, sucre, etc., etc.

31 janv

Vente d'articles divers pour clôre des consignations.

PAR SYKES, HYDE & CO.

JEUDI 31 courant, à 4 heures, il sera vendu au No 29 1/2, rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville:

7 superbes coffre forts, à l'épreuve du feu et de toutes dimensions.
Lettres métalliques, dorées, de 2, 4, 6, 8 et 10 pouces—en tout 12,000 pouces.
11,000 pouces idem bronzées.
75 douz. pelles à charbon, à l'usage des poêles,
50 douz. bassins en cuivre, Nos 1 et 8 do No 2,
8 douz. cordes à coton No 10, de Wetmore,
8 " " 8, do,
8 " " 6, do,
64 " étrilles à chevaux et autres,
100 " chandeliers du Japon, No 1, 100 douz. No 2,
147 " moulins à café, de divers genres,

Et divers articles qui seront vendus pour clore des consignations.

Conditions à la vente. 30 janv—2

Vente à crédit d'une servante de maison, de valeur, pour clore une succession.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

JEUDI, 31 janvier, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve pour clore une succession,

1o—Le mulâtre William, d'environ 25 ans, parfait domestique de salle à manger et de ménage de garçon.

2o—Le nègre John, de 1[illegible] ans, bon pâtissier et domestique d'un garçon

3o—La négresse Betsy, de 21 ans, parfaite femme de chambre, excellente repasseuse et servante de ménage.

4o—Le griff créole William, de 24 ans, parfait cuisinier français et américain.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi, et sont vendus sans défaut, ayant été élevés dans une famille respectable.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un an, en billets tirés et endossés à la satisfaction des héritiers, et portant hypothèque à 6 pour cent de la date au jour de paiement. Les actes pardevant J. B. Beard, notaire, aux frais des acquéreurs.

29jv—3f

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi, 31 janvier 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

TOM, nègre âgé d'environ 40 ans.
PIERRE, mulâtre âgé d'environ 12 ans.
POLYMNIE, négresse âgée d'environ 12 ans.

Termes et conditions—Moitié comptant, et moitié à six mois, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant P. P. Labarre, notaire, aux frais des acquéreurs. 25 jan

Vente par catalogue de marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 31 janvier 1850, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan No [illegible], rue du Canal, 125 colis et lots marchandises sèches de saison, se composant, en partie de toile grise, toile d'Irlande, coutil, jaconats imprimées et à carreaux, guinghams, [illegible]

Conditions libérales à la vente.

Les [illegible] pourront être examinés le jour de la vente.

29 jan—2

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

John Forrest et als. vs. William Carter. Dans la 5me Cour de Circuit des E.-U., District de l'Est-Louisiane.—No. 1470.

EN VERTU d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé dans le titre ci-dessus, je [illegible] à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, [illegible] jeudi le 31 janvier 1850, [illegible] tous les droits, titres et intérêts [illegible]

ADAM mulâtre âgé d'environ 4[illegible] ans
ROBERT nègre [illegible] 45 ans
MARIA négresse âgée [illegible] 45 ans, avec son enfant MARIA âgée de 9 ans,
DIANA, négresse, âgée de [illegible] et ses deux enfants GEORGE et ABBY, [illegible]
MARY, jeune négresse âgée d'environ 1[illegible] ans
DIANA, [illegible] TOM, jeune nègre [illegible] et ALEXANDRE, [illegible]

Conditions—Comptant, avec bénéfice d'estimation.

Bureau du Marshal des E.-U., District de l'Est de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1849.

WILLIAM S. SCOTT.

Marshal des E.-U., District de l'Est Louisiane.

Actes de ventes aux frais des acheteurs.

24 déc—9 jan, 24, 31.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi, 31 janvier 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

1o. Six lots de terre situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'ilet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Ursulines et Galvez, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Ursulines et Johnson.

2o. Un lot de terre situé dans le même ilet, attenant au No 6, et désigné sur le même plan par le No 7, mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 138 pieds 10 pouces.

3o. Un lot de terre dans le même ilet, désigné par le No 18, mesurant 31 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 100 pieds.

4o. Deux lots de terre situés dans le même ilet, désignés par les Nos 8 et 9, mesurant ensemble 68 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue des Ursulines, 130 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7, ci-dessus décrit, 138 pieds 4 pouces 6 lignes aussi de profondeur de l'autre côté, et 22 pieds 1 pouce sur la ligne du fond.

Termes et conditions:—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets sans endossement, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis leur échéance, jusqu'à parfait paiement. 21 jan

VENTES A L'ENCAN.

Vente de succession de Daniel S. Clark.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 1er février 1850, à 10 heures, il sera vendu par ordre de l'honorable de Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 26 janvier 1850, à l'encoignure des rues Calliope et Dryades, 2 chevaux de traits, 2 mulets, un cheval de selle, 2 drays et harnais, mobilier, &c.

Aussi—Le bail de la dite maison, étables et autres améliorations. 30jv

GRANDE VENTE A L'ENCAN DE BELLES BIJOUTERIES FINES *de toutes descriptions,* DIAMANTS, MONTRES *en or, &c., &c.*

PAR N. VIGNIÉ.

IL sera vendu le 4, 6, 8 et 11 février, à 10 heures du matin précis, au beau magasin si avantageusement connu, de M. C. Redon, à l'encoignure des rues Chartres et Douane, pour clore le fond du dit magasin, le mieux pourvu du Sud et consistant principalement en diamants, belles montres en or et en argent, articles plaqués, pendules et ornements de cheminées, porcelaines, cristaux taillés, coutelleries des meilleures qualités, lampes solaires et astrales, articles de papier maché, nécessaires pour homme et femme, boites à [illegible] grand et bel assortiment d'articles de [illegible] trop longs à décrire. Les personnes de la ville et marchands de la campagne sont invités à examiner le dit magasin. [illegible]

VENTE PAR FLORANCE [illegible]

Propriété de valeur [illegible] rue Tchoupitoulas.

PAR FLORANCE [illegible]

Bureau, N[illegible], rue Gravier.

SAMEDI 2 février 1850, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis,

Les propriétés suivantes, situées rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste-Thérèse et Bellechasse, et vis à vis la rue Hunter, savoir:

Les lots numéros 2, 3, 4 et 5, mesurant 27 pieds chacun face à la rue Tchoupitoulas, par 164 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur; et le lot No 6, même rue, mesurant 30 pieds de face, 29 pieds 6 pouces dans le fond sur la même profondeur. Les lots ont de bonnes barrières. Dans le fond des lots ci-dessus, il y a une allée commune de 20 pieds de largeur aboutissant à la rue Ste-Thérèse.

CONDITIONS DE LA VENTE—Un tiers comptant, et la balance en paiements égaux à 6 et 12 mois de crédit en billets à la convenance des vendeurs et garantis par hypothèque.

Les propriétés sont offertes en vente à l'amiable jusqu'au jour de la vente à l'encan. 29jv

AUX CAPITALISTES.

Terrains de valeur convenables pour magasins et maisons de résidence, sans réserve.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

MARDI 26 février 1850, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes:

[illegible]

MESSIEURS les Souscripteurs à ce journal sont prévenus que les deux premières livraisons (année 1850), sont reçues à la Librairie. L'Agent profite de cette occasion pour annoncer au public que le prix de cette publication est fixé à $1 50 par an.

[illegible], Libraire, [illegible], rue de Chartres.

31jan

Pour les Attakapas—Le bateau à vapeur bien connu, MONROE, capitaine O. Johnson, reçoit du fret à bord de la rue Bienville, et partira JEUDI 31 courant, à midi. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Patersonville, la Baie Berwick, et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, 1 Front Levée ou à DARBY & TREMOULET,

30 jan Vieille Levée

Pour Vermillionville.

Le steamer tirant peu d'eau CORINNE, capitaine Thomas Johnson recevra du fret vis-à-vis la rue Conti, mercredi, et partira pour le port ci-dessus jeudi 31 courant, à dix heures A. M. Il prend du fret et des passagers pour Vermillionville, le Pont de Perry et tous les ports intermédiaires de la route. Pour plus amples informations s'adresser à

29 jan JOHN HALL, Front Levée

PAQUEBOT REGULIER

DE DONALDSONVILLE.

Le steamboat GENERAL TAYLOR commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures A. M. et de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures A. M. Ce paquebot prendra du fret et des passagers à des prix réduits.

Prix du passage—$2.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. H. WRIGHT, enc. Natchez et Tchoupitoulas, ou au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue St Louis. 29déc—1m

POUR BALISE Passe du Sud, Fort Jackson et tous les ports intermédiaires.—Le steamer bon marcheur MONDIANA, capitaine A. Larose partira de la Nouvelle Orléans tous les samedis à 10 heures A. M. précises, pour les ports ci-dessus, de la Balise tous les lundis matin, à 6 heures et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires.—Le steamer DE VERNON, capitaine Jourdain-Martin, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus, et sera de retour en ville les mercredi et samedi. Ce bateau n'ayant point d'emménagements pour les passagers ne reçoit que du fret. Pour fret seulement, s'adresser au wharf vis-à-vis la rue St-Louis ou à

CHS. DE BLANC,

29nov 14, rue de la Nouvelle Douane.

Les propriétaires des dits bateaux ne seront responsables des dettes contractées que sur les ordres signés des capitaines du Mondiana ou du De Vernon.

MALLE DES ETATS-UNIS,

Pour Bayou-Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.

Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchield, partira régulièrement pendant toute l'année, tous les DIMANCHE, à 9 heures A. M. et tous les MERCREDI, à 5 heures P. M., pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. Au retour il partira de Bayou Sara tous les LUNDI et JEUDI et arrivera en ville le lendemain. Il y aura le mardi, mercredi, vendredi et samedi un commis sur la Levée qui recevra le fret destiné à ce bateau. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti ou à OAKEY & HAWKINS, 66, rue Gravier MARTIN GORDON jr, 31 rue Camp.

Le Princess arrivera toujours à Bayou-Sara avant le départ des chars. 6 déc

PAQUEBOT DE CHARLESTON ET LA HAVANE.

Malle des Etats-Unis entre Charleston et la Havane via Savannah et Key-West.

Le magnifique steamship ISABEL, capt. Rollins, du port de 1100 tonneaux, a repris ses voyages réguliers de Charleston à la Havane: il part de la Havane pour Charleston le 8 et le 22 de chaque mois et de Charleston pour la Havane le 1er et le 15

Prix du Passage.

De la Havane à Charleston $40
De la Havane à Key-West 30

Pour plus amples informations s'adresser à M. C. MORDECAI, à Charleston ou à E. J. HART & CO., 79 rue Tchoupitoulas. Agents à la Havane, DRAKE, BRO'S & CO.

Les passagers partant de la Havane par ce navire peuvent être à Baltimore le cinquième jour en prenant la route de terre, et à New York ou Philadelphie dans le même espace de temps en prenant les steamship jusqu'à ces ports. 11 déc—3m

POUR NEW-YORK—Voie de la Havane.—Steamship de la Malle des Etats-Unis—Le magnifique steamship OHIO, du port de 3000 tonneaux, commandé par lieutenant Jas. Findlay Schenck de la marine des Etats Unis, partira positivement pour les ports ci-dessus, mercredi, 30 courant, à 8 heures A. M. du wharf vis-à-vis la rue St Mary à Lafayette. Les grandes dimensions et la solidité de l'Ohio, ainsi que sa belle machine de la force de 1000 chevaux, offrent aux passagers toutes les conditions réunies de vitesse et de sécurité possible. Les dispositions pour le confort des passagers n'ont jamais été surpassées, et les salons d'arrière et spacieux offrent toutes les commodités d'un hôtel de premier ordre.

Un médecin expérimenté est attaché au service de ce bateau.

Prix du passage.

Pour New-York—Chambre des dames, $75
do derrière le [illegible] $[illegible]
do salon d'avant $[illegible]
2e chambre, salon d'avant $40
Entrepont avec lits et table particulière, $25
Pour la Havane—Chambre, salon d'avant ou d'arrière, $35

[illegible]

PARADISE, LAWRASON & CO.,

30 janv 67, rue Gravier

POUR CHAGRES.—De [illegible] Compagnie des Steamships de la malle des Etats-Unis.—Le navire à vapeur neuf et magnifique GEORGIA, du port de 3,300 tonneaux, sous le commandement du lieutenant David Porter de la marine des Etats-Unis, partira directement pour Chagres, avec les malles de la Californie et de l'Oregon, le mardi 12 février, à 8 heures du matin ponctuellement du bout de la rue St. Mary à Lafayette. [illegible]

Prix du Passage

[illegible]

Fret, 50 cents le pied cube. Tous les billets de passage et les ordres doivent être pris au bureau des agents

PARADISE, LAWRASON & CO.,

19 jan— 67, rue Gravier.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot P. SOULÉ, capt. M. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à TROISGROS & LAMPRE,

31jv 26, Vieille Levée

POUR SAN FRANCISCO—Le navire fin voilier BRAZIL, capitaine Robert Lewis, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à DE MONTROND & Co, Encoignure Canal et Dauphine, ou à ST MARTIN & DUBU, Rue Moreau, entre Esplanade et Français, à leur atelier de charpenterie. 16 janv

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de l'Union.—Le Paquebot fin voilier et régulier CREOLE, capitaine N. W. Foster, ayant presque tout son chargement engagé partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 300 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au poteau No 4, vis-à-vis la maison triangulaire, 2me municipalité.

JOHN O. WOODRUFF & Co,

30 jan 109 rue des Magasins.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots entre New-York et la Louisiane.—Devant partir mercredi 30 courant —Le navire fin voilier HERO, capitaine C. R. Griffith, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Joseph, poteau No 1, ou à

J. W. STANTON & Co,

28 jan Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots entre New-York et la Louisiane—Devant partir sous peu—La barque paquebot régulier INDIAN QUEEN, capitaine Drummond, est en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord poteau No 1, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,

26 janv Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR LIVERPOOL.—(Partant vendredi 1er février.)—Le navire fin voilier EUPHEMIA, capt. Fensley, ayant presque tout son chargement à bord, partira positivement le jour susdit. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, les emménagements étant des plus convenables, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau 12 de la Troisième Municipalité, ou à

H. V. BAXTER,

26 janv 79, Commune.

POUR LE HAVRE.—(Devant partir lundi 4 février).—Le navire fin voilier CARRACK, capt. Snow, ayant presque tout son chargement à bord, partira le jour susdit. Pour fret de 300 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No 13, troisième Municipalité, ou à

H. V. BAXTER,

26 jv 79, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—(Ne prenant ni graine ni coton)—Le navire fin voilier H. H. BOODY, capt. Alexander, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 31, 3eme Municipalité, ou à H. V. BAXTER,

26 janv 79, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BUENA VISTA, capitaine Mustard, ayant presque tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à

H. V. BAXTER,

25jan 79, rue Commune.

POUR BORDEAUX—La barque française la MARIE, capitaine M. Ibarsuguy, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédiée sous peu de jours. Pour balance de fret et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à FOD DE FUENTES & CO,

17jv 22, Vieille Levée

Pour Bordeaux—Le navire RADIUS, capitaine Chs. Murray, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment pour le port ci-dessus.

Pour complément de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à V & E MAIGNAN,

16 jan 65 et 67 rue St-Louis

PASSAGE POUR LE HAVRE—Devant partir cette semaine—Le navire fin voilier LESABOR, capitaine Drew, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage à la chambre, pouvant recevoir quatre passagers, s'adresser à

H. V. BAXTER,

8 janv 79, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX—Le navire AMERIQUE, capitaine Jamo, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à bord ou à

DOMINIQUE LANATA,

21 déc Nos 9 et 10 rue Jefferson

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ANNA, capitaine Gilles, ayant la majeure partie de son chargement engagée partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

LEOPOLD JEANNIN, 25, rue St. Louis, ou [illegible]

A VENDRE.—Une goëlette du port d'environ 44 tonneaux, [illegible]

[illegible] B. VALLS, 37, rue de la Commune.

Marchandises pour la [illegible]

ECHARPES en crêpe de Chine [illegible]

DUFOUR, DURAND & Co, [illegible]